

M. Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Paris, le 12 juin 2018

Monsieur le Président de la République,

Pendant la campagne présidentielle de 2017, Transparency International France avait demandé aux candidats de s'engager sur onze propositions de réformes prioritaires pour renouveler la démocratie et promouvoir une plus grande éthique de la vie publique. Nous avons notamment souligné la nécessité de conduire une réforme ambitieuse du financement de la vie politique, considérant que les leçons des scandales récents n'avaient pas été pleinement tirées. Dans la réponse que vous nous aviez adressée, vous insistiez à votre tour sur le besoin de sécuriser les choix des candidats sur la comptabilité de leur campagne.

Sur le papier, la France dispose d'une législation assez complète en matière de financement des campagnes électorales, fondée sur un contrôle des comptes par une commission indépendante (CNCCFP), un financement en partie public, un plafonnement des dépenses garantissant l'égalité entre les candidats, et un encadrement strict des dons aux candidats et aux partis. Or, les graves irrégularités survenues par le passé, notamment dans l'affaire Bygmalion, ont mis en évidence les lacunes du système de contrôle qui prévaut aujourd'hui. En l'état actuel du droit, la Commission des comptes de campagne (CNCCFP) ne dispose pas des moyens juridiques, techniques et humains et de pouvoirs d'investigation suffisants pour détecter l'ampleur des éventuelles irrégularités qui entacheraient tel ou tel compte de campagne ou de parti. C'est grâce à l'action des lanceurs d'alerte, des journalistes d'investigation et de la société civile, que plusieurs affaires ont pu être révélées ces vingt-cinq dernières années, concernant pas moins de trois campagnes présidentielles (1995, 2007, 2012).

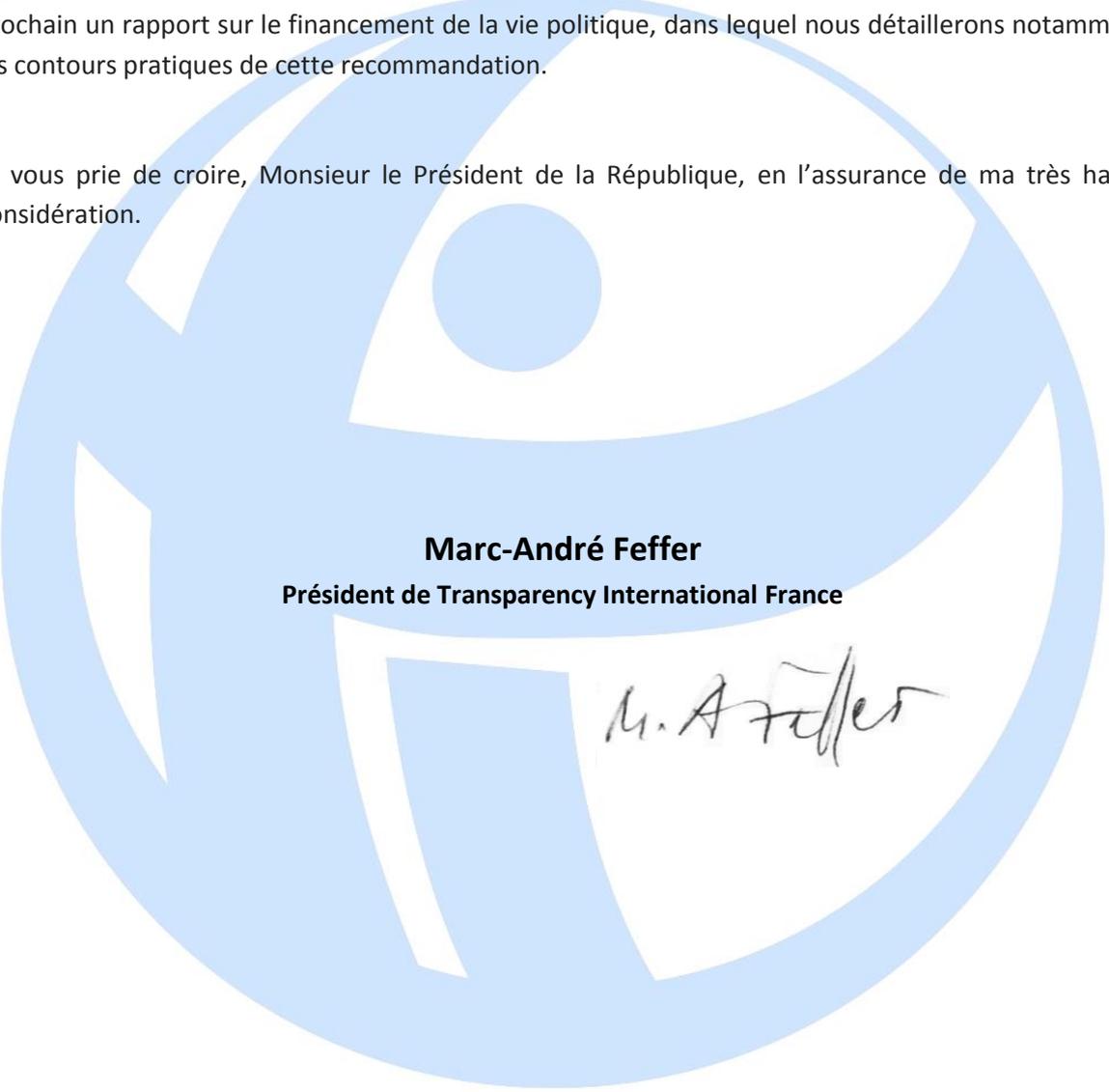
Première des élections par sa nature et sa finalité, l'élection présidentielle se doit d'être irréprochable. Cette actualité judiciaire récurrente autour des campagnes présidentielles de 2007 et 2012 et les débats actuels autour des comptes de campagne 2017 imposent donc de mettre en chantier les

mesures nécessaires dès à présent, afin de restaurer la confiance des citoyens envers les institutions et les décideurs publics.

C'est pourquoi nous vous invitons à vous engager dès à présent en faveur du suivi et de la transparence des comptes de campagne et des comptes de partis en période de campagne présidentielle.

Nous nous tenons à votre disposition pour évoquer ces sujets. Afin d'accompagner un éventuel travail législatif autour d'une future loi que nous appelons de nos vœux, nous publierons en septembre prochain un rapport sur le financement de la vie politique, dans lequel nous détaillerons notamment les contours pratiques de cette recommandation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de ma très haute considération.



Marc-André Feffer

Président de Transparency International France



M. A. Feffer